

PLAN DE COURS
Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

Sigle : SOC 8245 **Groupe :** 10
Titre : Théories sociopolitiques
Session : Hiver 2023

Enseignant : Frédéric Guillaume Dufour
Téléphone : (514) 987-3000 poste 7015
Bureau : A-5310
Heures de bureau : lundi 13h-15h; mardi 9h00-11h00
Courriel : dufour.frederick_guillaume@uqam.ca

AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Boîte courriel UQAM

La boîte courriel est activée automatiquement dans les 48 heures suivant l'inscription à au moins un cours.

Pour y accéder aller au :

<https://servicesinformatiques.uqam.ca/services/Courriel%20%C3%A9tudiant>

Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription

REMISE DES TRAVAUX

Au moment de la remise des travaux, les étudiants(es) désireux de les récupérer sont priés d'y joindre une **enveloppe suffisamment affranchie** afin qu'ils leur soient retournés par la poste. **Vous devez conserver une copie de vos travaux** avant de les déposer dans la chute située en face du local A-5070 du Pavillon Hubert-Aquin.

Démocratisation, autoritarismes et populismes

Dans *The Dark Side of Democracy*, le sociologue Michael Mann avançait la thèse selon laquelle le développement des démocraties avait entraîné avec lui un nombre important de violences ethniques et de génocides. La raison sous-jacente avançait Mann réside dans l'ambiguïté du concept de *peuple*, compris parfois comme un *demos*, parfois comme un *ethnos*. Plusieurs sociologues et sociohistoriens critiquèrent les limites de la thèse de Mann. David Laitin, notamment, souligna que Mann ne semblait pas distinguer les cas où des acteurs invoquent la démocratie pour justifier leurs actions et les cas où c'est réellement la démocratie en tant que processus ou ensemble de pratiques qui est en cause.

Les nombreux débats sur le concept de *peuple* dans le discours populiste et dans le fascisme relancèrent eux aussi les discussions sur ses différentes interprétations, mais aussi sur le concept de souveraineté dans la tradition politique moderne. En effet, des sociologues, depuis Weber soulignent que ce n'est pas pour rien que l'on voit apparaître la figure du démagogue professionnel en Occident; alors que Reinhard Bendix souligna que l'idée de faire résider le pouvoir dans « le peuple » ou les transitions hors de l'Ancien Régime donnèrent lieu à des régimes politiques extrêmement variés.

Les chercheurs se posent encore un ensemble de questions sur les causes, les croyances, les institutions et les liens complexes entre les processus de démocratisation et de dédémocratisation. Il ressort notamment de la recherche qu'il serait beaucoup trop simple de penser que les intentions nobles résultent toujours en des résultats nobles. Il ressort également que des catégories politiques nobles, comme celles de justice, de souveraineté ou de peuple, sont souvent loin d'être absentes du discours politique des mouvements et régimes autoritaires.

Comment aborder ces questions dans le monde contemporain et quel est ce monde contemporain dans lequel se pose aujourd'hui la question du recul de la démocratie? À quelle constellation de régimes autoritaires avons-nous affaire aujourd'hui? Quels sont les mouvements qui critiquent l'État de droit aujourd'hui et que critiquent-ils exactement? Quelles méthodes sociohistoriques nous permettent d'effectuer des comparaisons entre des contextes passés et le contexte actuel? Quelles méthodes nous permettent de réfléchir à la variation du sens des catégories politiques à travers le temps et les idéologies politiques? Ce séminaire tentera d'effectuer un survol de ces questions.

Plan des séances

9 janvier. Présentation du plan de cours et introduction

16 janvier. Mésociologies I: Nationalismes, actions conflictuelles et démocratisation

D. McAdam, S. Tarrow et C. Tilly, « Nationalism, National Disintegration, and Contention », « Contentions Democratization », *Dynamics of Contention*, Cambridge University Press, 2004, p. 227-304.

M. Mann, “The Roots and Contradiction of Modern Militarism”, *States, War and Capitalism. Studies in Political Sociology*, Oxford, Blackwell, p. 166-187.

23 janvier. Mésociologie II : réseaux, confiance et démocratisation

C. Tilly, “From Segregation to Integration” et “Trust and Democratization”, *Trust and Rule*, Cambridge, Cambridge University Press, 2005, p. 100-150.

30 janvier. Mésociologie historique III – Démocratie et dé-démocratisation

C. Tilly, “What is Democracy?”, “Democracy in History”, “Democratization and De-Democratization”, *Democracy*, Cambridge University Press. p. 1-79.

6 février. Débat macrosociologique I : La thèse de Michael Mann sur la démocratie et la violence génocidaire

M. Mann, « The Argument », *The Dark Side of Democracy. Explaining Ethnic Cleansing*. Cambridge, Cambridge University Press, p. 1-33.

D. Laitin. “Mann’s Dark Side: Linking Democracy and Genocide”, in J.A. Hall et R. Schroeder (éds). *An Anatomy of Power. The Social Theory of Michael Mann*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 328-340.

13 février. Débat macrosociologique II : Le colonialisme allemand et l'Holocauste

Dirk Moses, "Hannah Arendt, Imperialism, and the Holocaust", in V. Langbehn et M. Salama, *German Colonialism. Race, the Holocaust, and Postwar Germany*, Columbia University Press, p. 72-92.

M. Fuhrmann, Germany's Adventures in the Orient: A History of Ambivalent Semicolonial Entanglement, in V. Langbehn et M. Salama, *German Colonialism. Race, the Holocaust, and Postwar Germany*, Columbia University Press, p. 123-145.

U. Lindner, "German Colonialism and the British Neighbor in Africa Before 1914: Self-Definitions, Lines of Demarcation, and Cooperation", in V. Langbehn et M. Salama, *German Colonialism. Race, the Holocaust, and Postwar Germany*, Columbia University Press, p. 254-272.

20 février. Débat macrosociologique III : Le concept de fascisme dans une ère postfasciste

R. Griffin, Fascism's New Faces (and new facelessness) in the 'post-fascist' epoch, *Fascism Past and Present. West and East. An International Debate on Concepts and Cases in the Comparative Study of the Extreme Right*, Stuttgart, Verlag, 2014, p. 29-68.

T. Bar-On, A Critical Response to Roger Griffin's 'Fascism's new Faces' in *Fascism Past and Present. West and East. An International Debate on Concepts and Cases in the Comparative Study of the Extreme Right*, Stuttgart, Verlag, 2014, p. 87-93.

P. Fritzsche, Fascism and Illiberalism, in *Fascism Past and Present. West and East. An International Debate on Concepts and Cases in the Comparative Study of the Extreme Right*, Stuttgart, Verlag, 2014, p. 110-114.

27 février – semaine de lecture

6 mars. Débat macrosociologique IV : Le concept de totalitarisme

E. Traverso. « Introduction. Le totalitarisme. Jalons pour l'histoire d'un débat », *Le totalitarisme. Le XXe siècle en débat*. Textes choisis et présentés par Enzo Traverso, Paris, Éditions du Seuil, p. 9-91.

13 mars. Dédémocratisation et droite radicale I : Dédémocratisation, inégalités et institutions défaillantes

Jenson, J. (2012). “Redesigning Citizenship Regime after Neoliberalism: Moving Toward Social Investments”, in N. Morel et al. *Toward a Social Investment Welfare State? Ideas, Policies and Challenges*, Bristol, Polity Press, p. 27-44.

Piketty, T. (2019). « Repenser les dimensions du conflit politique », *Capital et idéologie*, Paris, Seuil.

Savoie, D. J. (2015). « Institutions Under Attack », « Good at What? », *What is Government Good At?*, Montreal et Toronto, McGill Queens University Press, p. 53-72; 237-260.

Levitzky, S. et D. Ziblatt, (2019). « Subvertir la démocratie », « Les garde-fous de la démocratie », *La mort des démocraties*, Paris, Calmann-Lévy. p. 99-168.

20 mars. Dédémocratisation et droite radicale II : J.W. Müller et le nouveau concept standard de populisme

J.W. Muller, Chapitre 1 et 2, *Qu'est-ce que le populisme?*, Paris, Folio.

P. Gorski et S. Perry, « Introduction », « chapitre 1 », *The Flag + the Cross. White Christian Nationalism and the Threat to American Democracy*, Oxford, Oxford University Press, 2022, p. 1-45.

27 mars. Dédémocratisation et droite radicale III : Cas Mudde de la thèse de la normalité pathologique à l'extrême-droite contemporaine

C. Mudde. “The Populist Radical Right: A Pathological Normalcy”, *West European Politics*, vol. 33, no. 6. 2010, pp. 1167-1186.

C. Mudde et C. R. Kaltwasser, « Chapitre 1, 2 et 5 », *Populism. A Very Short Introduction*, Oxford, Oxford University Press, pp. 1-20; 79-118.

3 avril. Dédémocratisation et droite radicale IV : Reconfigurations de l'offre de la droite nationale-populiste

Brubaker, R. (2017). Between Nationalism and Civilizationism: the European Populist Moment in Comparative Perspective, *Ethnic and Racial Studies*, 40, 8, p, 1191-1226.

Fozdar, F. et M. Low. (2015). 'They have to abide to our Laws... and Stuff': ethnonationalism masquerading as civic nationalism, *Nations and Nationalism*, 21, 3, p. 524-543.

Gidron, N. et P.A. Hall, (2017). The Politics of Social Status: Economic and Cultural Roots of the Populist Right, *The British Journal of Sociology*, vol 68, S1, p. S57-S84.

Bonikowski, B. (2017). Ethno-Nationalist Populism and the Mobilization of Collective Resentment, *The British Journal of Sociology*, vol. 68, Issue S1, p. S181- S213.

10 avril – congé

17 avril. Exposés oraux

Principaux périodiques recommandés dans le cadre du cours

American Sociological Review	History of Political Thought
American Journal of Sociology	Journal of Historical Sociology
British Journal of Sociology	Journal of Race and Class
Cahiers de recherche sociologique	Nations and Nationalism
Cambridge Review of International Affairs	Pattern of Prejudices
Comparative Politics	Politique et société
Comparative Studies in History and Society	Revue canadienne de sociologie
Economy and Society	Revue internationale de politique comparée
Ethnic and Racial Studies	Social Science History
Ethnicities	Sociologie et société
European Journal of International Relations	Theory and Society
Histoire sociale	The Sociological Review

MODE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION

Le cours comporte cinq modalités d'évaluation :

- un plan de travail de session
- un travail de session
- une présentation des lectures
- un exposé oral sur le travail de session
- la participation.

1 – Plan du travail de session 10%

Échéance : À remettre le 20 février.

Longueur : 2 pages + bibliographie

- Identifiez une problématique en lien avec le cours.
- Identifiez les principaux enjeux conceptuels et empiriques liés à la problématique en les liant aux lectures du cours.
- Présentez un plan de l'argument qui sera présenté dans le travail.
- Contextualisez les lectures du cours utilisées dans le cadre du travail.
- Présentez une bibliographie préliminaire.

2- Travail de session 40%

Échéance : À remettre le 24 avril

Longueur : 4500-5500 mots (bibliographie non incluse).

Consignes

- Identifiez une problématique claire et succincte qui tienne compte de la longueur requise.
- Le travail peut porter sur un cas empirique ou sur la comparaison entre deux cas empiriques, mais il doit soulever un enjeu théorique abordé dans le cours.
- Les études comparatives peuvent porter soit sur deux provinces canadiennes
- Présentez la problématique au début du texte et indiquez rapidement les étapes et les arguments à travers lesquels elle sera approfondie (un plan de l'argument).
- Développez la présentation du cas en décomposant et présentant clairement vos arguments (développement).
- Accordez une attention particulière à la définition des concepts.
- Présentez une conclusion qui effectue un retour sur la problématique de départ.
- Présentez une bibliographie des principaux ouvrages liés au cas en question.

3 - Un exposé oral portant sur le travail final 15%

Échéance : 3 avril ou 17 avril

Durée : 15 minutes

Consignes : L'exposé présente le travail de session : sa problématique, les différentes positions sur l'objet, son importance sociopolitique, l'hypothèse de départ, les résultats de la recherche. Il est important de respecter le délai de 15 minutes. L'exposé est un exercice qui se doit d'être succinct, synthétique et, dans la mesure du possible, accrocheur.

4 - Présentation et animation de la discussion entourant les lectures d'une semaine 15%

La présentation des lectures et l'animation de la discussion vise à favoriser une compréhension partagée des enjeux, problématiques, concepts et arguments des textes. La présentation des textes ne consiste pas en un résumé en détails de ceux-ci. Elle doit être succincte et situer un texte dans un ensemble de débats : elle doit présenter la thèse et les concepts du texte. La présentation doit soulever des questions et les soumettre à la discussion. Le rôle de l'animateur ou de l'animatrice est également de s'assurer que les interventions et la discussion portent sur les textes. La présentation doit porter sur au moins deux textes de la semaine et inclure soit le texte théorique, soit l'étude de cas. La personne responsable d'une semaine doit aviser ses collègues une semaine à l'avance des textes sur lesquels portera son exposé.

La présentation des textes ne doit pas dépasser 20 minutes.

5 – Participation 20%

La présence de l'étudiant-e à chacun des séminaires est requise. Les absences devront être justifiées.

Une bonne participation implique davantage que la présence en classe. Elle contribue à la création d'un climat intellectuel rigoureux, respectueux et ouvert en classe. Un-e bon-ne participant-e intervient régulièrement dans la discussion; il ou elle favorise la participation des autres; et, il ou elle respecte l'esprit de la discussion (son fil conducteur). Une bonne participation doit également porter sur les textes discutés et non sur le mémoire de chacun et chacune.

Échéance : La participation est évaluée en tout temps. Une note non définitive sera indiquée sur le logiciel résultat après la séance du 25 février. La note définitive sera attribuée après la séance du 8 avril.

PRÉCISIONS AU SUJET DE L'ENTENTE D'ÉVALUATION À L'UQAM

Une entente est signée par l'enseignant.e et les étudiant.e.s du cours dans les deux premières semaines du cours. Cette entente porte uniquement sur les aspects suivants :


1. le nombre et les échéances des évaluations;
2. la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale du cours

Pour tout renseignement supplémentaire, il est possible de consulter le document suivant:

- Pour les cycles supérieurs: Règlement 8 de l'UQAM, article 9.4
<https://instances.uqam.ca/reglements/>

Conseil et soutien : Service à la vie étudiante

<https://vie-etudiante.uqam.ca/conseils-soutien/nouvelles-ressources.html>



La **Faculté des sciences humaines** ne tolérera aucune forme de racisme, de sexisme, de harcèlement, de discrimination, d'agression ou de mépris (comportement, propos écrit ou verbal, attitude) à l'égard des professeur.e.s, des chargé.e.s de cours, des étudiant.e.s et des employé.e.s de soutien.

UQAM | **Faculté des sciences humaines**

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

www.integrite.uqam.ca